

PROFIL DE POSTE

Cadre paramédical du service des Urgences – SMUR – UHCD H/F

Libellé de la fiche métier de rattachement : Cadre de santé

(www.métiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr)

Code métier: 05U20

SITE : Hôpital Saint Clair, Sète

SERVICE/POLE : URGENCES

IDENTIFICATION DU POSTE

Grade : Cadre de Santé

Horaires : Règle de gestion de cadre au forfait. Les deux cadres du service s'organisent pour assurer une présence entre 8h et 20h

Effectue des gardes opérationnelles le week-end et les jours fériés : 8h-12h/14h-18h (le Dimanche et le jour férié sont payés en heures supplémentaires et donc non récupérés).

Participe à la continuité de l'encadrement soignant par une garde (matin ou soir) 2 fois par mois selon une liste établie en début d'année par la CGS. (M21 : 7h-14h48 ; ZS1 : 13h12-21h).

Déplacements possibles sur les différents sites des HBT.

Responsable hiérarchique: Cadre supérieur de Santé

Date souhaitée de prise de poste : 1^{er} trimestre 2024

Informations générales

En collaboration avec le cadre de pôle, dans le respect des missions du service public et de l'institution, le cadre de santé est le garant de la qualité, de la sécurité et de la continuité des soins. Il coordonne, organise et gère les activités de l'unité avec les équipes médicales. Il est responsable de la gestion et du management de l'équipe paramédicale. Le cadre participe aux réunions d'encadrement. Il organise et assure la déclinaison du projet médico-soignant, du projet de pôle et du projet de service au sein de l'unité.

Les missions :

Gestion et management des soins :

- Organiser et contrôler la répartition des tâches selon la qualification et la compétence des professionnels.
- Organiser le parcours patient et assurer les relations avec le patient et sa famille
- S'assurer de la qualité des soins, du suivi de la traçabilité.
- S'assurer de l'application des protocoles et des règles d'hygiène selon les procédures en vigueur.
- Garantir la qualité de l'accueil et de la prise en charge des patients.
- Favoriser l'interdisciplinarité et les interfaces dans l'institution.

Gestion et management des ressources humaines

- Elaborer les plannings de travail en fonction des règles de gestion du temps de travail et des compétences
- Répartir et gérer les ressources et les moyens alloués et contribuer à l'amélioration des conditions de travail des équipes.
- Evaluer les compétences
- Habilitier les agents aux différents postes de travail et à la mise en œuvre des protocoles de prescriptions anticipées
- Fixer les objectifs.
- Définir la politique de formation au sein du service, évaluer les besoins, élaborer et argumenter le plan de formation

- Susciter les actions en formation
- Mettre en place des actions visant au développement des compétences.
- Accompagner les projets professionnels.
- Participer à l'élaboration des fiches de postes et au recrutement des professionnels en collaboration avec la Direction des soins
- Développer et renforcer l'organisation de travail du trinôme Praticien - IDE – AS
- Animer, mobiliser et fédérer une équipe autour d'un projet de service, en lien avec le projet médico-soignant, le projet de pôle et le projet de service
- Accompagner le changement, argumenter et être force de proposition
- Encourager et convaincre les interlocuteurs dans les champs de compétence
- Communiquer et gérer les conflits
- Evaluer les pratiques professionnelles et assurer le suivi des actions correctives

Gestion et management des ressources matérielles

- Garantir le processus de démarche des réparations, des maintenances et le suivi des dispositifs médicaux et des locaux avec le service biomédical et le service technique
- Participer au plan d'équipement annuel : définir les besoins quantitatifs et qualitatifs du matériel nécessaire au bon fonctionnement de l'unité
- Établir, évaluer, optimiser un budget relatif à son domaine de compétence
- Arbitrer et/ou décider en collaboration avec les équipes médicales entre différentes propositions, dans un environnement donné

Gestion et management de la qualité

- Veiller au suivi des traçabilités et des transmissions dans le dossier de soins.
- Veiller à toutes les formes de vigilances : identitovigilance, matériovigilance, biovigilance, infectiovigilance, hémovigilance.
- Favoriser l'acculturation de la démarche qualité dans le signalement et la gestion des risques.
- Tenir à jour et alimenter le Plan d'Action Qualité (PAC)
- Recueillir, traiter et analyser les événements indésirables (YES, participation aux RMM, CREX), proposer un plan d'action et mettre en œuvre les actions correctives.
- Elaborer et mettre en œuvre des procédures, protocoles et mode opératoire
- Accompagner les démarches de certification, d'accréditation, d'inspection et de labélisation.
- Mettre en œuvre la démarche d'amélioration continue de la qualité des soins et des activités paramédicales et organiser la gestion des événements indésirables liés aux soins et les mesures correctives en lien avec la direction des soins et la coordination qualité.
- Organiser l'évaluation des pratiques professionnelles et la gestion des risques pour le personnel non médical : garantir le respect et l'amélioration des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité des agents
- Assurer la veille règlementaire et technologique afin de se donner les moyens de prévoir les évolutions et les besoins ainsi que les conséquences sur les professions et l'organisation du service
- Analyser des données, des tableaux de bord et justifier des résultats relatifs aux activités de son domaine par rapport au suivi des indicateurs qualité spécifiques au pôle des urgences

Gestion de l'information ascendante, descendante et transversale

- Organiser la communication : recueillir, traiter, diffuser, tracer et archiver l'information
- Organiser, coordonner, animer les réunions de services et en rédiger les comptes rendus
- Travailler en équipe et en réseau interne ou externe (professionnels libéraux, GHT)
- Représenter et assurer la promotion du service au sein de l'établissement et à l'extérieur

Recherche/ Innovation

- Susciter, encourager et accompagner des projets de recherche paramédicale en lien avec la CGS.
- Impulser le développement des pratiques avancées dans les organisations soignantes paramédicales et encourager la mise en œuvre de protocoles de coopération.
- Encourager et valoriser l'innovation : managériale, organisationnelle, technique, de prise en charge du patient, etc. ...

Veille et transmission des savoirs

- Maintenir et développer son niveau de compétence et suivre l'évolution de la profession, de l'hôpital et de la politique de santé
- Dispenser des enseignements dans les instituts de formation
- Participer aux jurys des différents concours
- Organiser l'encadrement des stagiaires
- Rédiger des articles professionnels

Des activités complémentaires peuvent être confiées en fonction des besoins du service

Relations professionnelles les plus fréquentes :

- ✓ Médecin pour le choix du protocole, l'ajustement et l'interprétation de l'examen
- ✓ Secrétariat pour gérer le circuit patient
- ✓ Responsable des réseaux d'imagerie médicale pour les transferts d'images
- ✓ Brancardiers et ambulancier pour le transport et l'installation des patients
- ✓ Unité de soins pour la prestation d'actes
- ✓ Service de maintenance pour le suivi technique des appareils

Compétences souhaitées : Diplôme de cadre de santé

Connaissances souhaitées :

Animation d'équipe
Communication / relations interpersonnelles
Ethique et déontologie professionnelle
Droit des usagers du système de santé
Gestion administrative, économique et financière
Évaluation de la charge de travail
Management
Méthode de recherche en soins
Methodologie d'analyse de situation
Organisation du travail
Soins
Stratégie et organisation / conduite du changement

Connaissances opérationnelles : Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un / deux ans.

Connaissances générales : Connaissances générales propres à un champ. L'étendue des connaissances concernées est limitée à des faits et des idées principales. Connaissances des notions de base, des principaux termes. Savoirs le plus souvent fragmentaires et peu contextualisés. Durée d'acquisition courte de quelques semaines maximum.

Connaissances approfondies : Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de 2 à 4/ 5 ans.